



Pour limiter l'impact écologique de l'impression du bulletin communal, cette page contenant des informations utiles ne sera éditée que deux fois par an. Conservez-la précieusement!

# Informations Utiles

Juillet 2023

## CONCILIATEUR DE JUSTICE SUR LANDERNEAU : Marie-Françoise LE GUEN

Contact: 06.81.89.62.40. Mail : marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

### TRESOR PUBLIC :

59 rue de Brest à Landerneau

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : sans rendez-vous de 9 h 00 à 11 h 30
- Lundi, mardi, jeudi : sur rendez-vous l'après-midi

### SERVICES D'URGENCE

<b>Pharmacies de garde</b> : 3237	<b>Médecin de garde - SAMU</b> : 15 ou 112 <b>Cabinet infirmier</b> : 06.41.68.78.29
<b>Pompiers</b> : 18 ou 02.98.85.16.16	<b>Gendarmerie</b> : 17 ou 02.98.85.00.82
<b>Eau du Ponant</b> : 02.29.00.78.78	<b>ENEDIS (ERDF dépannage)</b> : 09.72.67.50.29

### REPURGATION :

La collecte se fait le mardi à partir de 11 h 30. Calendrier des collectes sur le site internet de la Communauté de Communes : [www.pays-landerneau-daoulas.fr](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr) rubrique « environnement » puis « les déchets ménagers », et lien vers la commune de Trémaouézan.



Vente des bacs au service environnement, zone de Saint-Ernel à Landerneau (02.98.21.34.49) du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Règlement en chèque ou espèce uniquement. Tarifs : bac roulant vert et/ou jaune 240 litres : 15 € ; Composteur 300 litres : 20 €.

Rappel sur les consignes de tri : Les quantités de textiles trouvés dans les bacs jaunes sont de plus en plus importants, cela engendre des dysfonctionnements au centre de tri. Les textiles et chaussures peuvent être déposés dans les colonnes textiles.

### POINT SUR L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JUILLET 2020

Vidéo explicative type FAQ accessible ici :

<https://www.youtube.com/watch?v=hNfSQgMZhbA>

### DETAILS SUR LE PROCESSUS DE TRI

<https://www.sotraval.fr>

### COLONNES DE RECUPERATION DU VERRE USAGÉ

Trois points de collecte : route de Saint- Méen, Keruquel et Kerudalar



## DECHETTERIE DE SAINT-ELOI

**(02.98.85.19.50) : UN SERVICE GRATUIT**

Hiver (1er novembre au 28 février) : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Été (1er Mars au 31 Octobre) : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

## Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique en Pays de Landerneau/Daoulas

Le **CLIC** est un interlocuteur unique et de proximité proposant un service gratuit et confidentiel, recherche d'information et de solutions de proximité pour toutes les problématiques liées au vieillissement.

Contact: Maison des Services Publics 59 rue de Brest 29800 LANDERNEAU 02.98.85.99.08

Courriel : [clic@pays-landerneau-daoulas.fr](mailto:clic@pays-landerneau-daoulas.fr)

## AIDE SOCIALE

Centre Départemental d'Action Sociale (C.D.A.S) au 02.98.85.95.36 (ou 38 ou 57),

Mutualité Sociale Agricole (M.S.A) au 02 98 85 79 87

## LE RELAIS PETITE ENFANCE INTERCO

La Forest-Landerneau, Saint-Divy, Saint-Thonan, Trémaouézan, Plouédern, La Roche-Maurice, Pencran, Tréflévénez, La Martyre, Ploudiry et Le Tréhou. Maison des Relais Petite Enfance, 56, Rue Hervé de Guébriant – Landerneau, 02.98.43.63.97 ou 06.26.55.26.69

## MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE (MSA) ARMORIQUE

La MSA propose le **Mémo Santé Enfant**, premier **service en ligne à destination des familles agricoles**, ayant des enfants de moins de 16 ans, centralisant les informations santé de vos enfants.

Activer votre Mémo Santé Enfant ! Il est accessible en ligne depuis « Mon espace privé ».

## MAISON DE L'ENFANCE « TY LABOUSIG » DE PLOUEDERN

La crèche accueille les enfants en halte-garderie (une place est réservée à ceux de Trémaouézan).

Responsable : Magali LE CALVEZ. Tél: 02.98.47.31.58

Pour les inscriptions : <https://www.lpcr.fr/fr/creches/plouedern/13165>



## ALSH INTERCOMMUNAL PLOUEDERN-TREMAOUEZAN

L'accueil de loisirs se situe 133 rue des Ecoles à Plouédern.

Adresse mail : [plouedern@epal.asso.fr](mailto:plouedern@epal.asso.fr).

Tél: 02.29.63.00.09 ou 07.82.29.15.09

<https://plouedern.wixsite.com/tiarvugale>



## RECENSEMENT DES JEUNES : JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE

Filles et garçons nés en 2007. Le recensement est obligatoire à 16 ans.

Inscrivez-vous à la Mairie à partir du jour de vos 16 ans et pendant un délai d'un mois à compter de ce jour, munis de votre livret de famille.

Retrouver « ma jdc sur mobile » en 1 clic: <https://www.defense.gouv.fr/jdc>

## VOS DEMARCHES

Carte nationale d'identité - Passeport (délivrance, renouvellement, perte, changement d'adresse, d'état civil...) : Prédemande en ligne ([predemande-cni.ants.gouv.fr](http://predemande-cni.ants.gouv.fr) ou [passeport.ants.gouv.fr](http://passeport.ants.gouv.fr)), se présenter, sur rendez-vous, auprès d'une Mairie équipée du dispositif spécifique, comme celle de Landerneau (prise de rendez-vous obligatoire) information complète : <https://www.landerneau.bzh>



## HORAIRES MAIRIE

Lundi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Du mardi au jeudi de 9 h à 12 h

Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30



## PERMANENCES DES ELUS

Hervé LIEGEOIS – Maire : Le lundi de 14 h à 16 h et sur rendez-vous.

Jean-Pierre COAT – Adjoint au Maire – Travaux, voirie, infrastructures : Sur rendez-vous.

Lynda JAOUEN – Adjointe au Maire – Affaires scolaires, vie sociale, associative, enfance, jeunesse : Sur rendez-vous.

Wahid-Gabriel FARHAT – Adjoint au Maire – Finances, urbanisme, environnement, communication:

Les lundi et vendredi de 14 h à 16 h et sur rendez-vous.